

Pass : énorme claque pour Macron... Savourons et espérons mais méfions-nous

written by Christine Tasin | 14 juillet 2022

~~Article 2~~

~~A compter du 1^{er} août 2022 et jusqu'au 31 mars 2023, le Premier ministre peut, par décret pris sur le rapport du ministre chargé de la santé, dans l'intérêt de la santé publique et aux seules fins de prévenir ou de lutter contre une résurgence de l'épidémie, imposer aux personnes âgées d'au moins douze ans souhaitant se déplacer à destination ou en provenance du territoire hexagonal, de la Corse ou de l'une des collectivités mentionnées à l'article 72-3 de la Constitution, ainsi qu'aux personnels intervenant dans les services de transport concernés, de présenter le résultat d'un examen de dépistage biologique ne concluant pas à une contamination par la covid-19, un justificatif de statut vaccinal concernant la covid-19 ou un certificat de rétablissement à la suite d'une contamination par la covid-19. Les dispositions régissant les mesures mentionnées au 1^o du A du II de l'article 1^{er} de la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire sont applicables aux mesures prises en application du présent article.~~

~~Article 2~~

~~A compter du 1^{er} août 2022 et jusqu'au 31 mars 2023, le Premier ministre peut, par décret pris sur le rapport du ministre chargé de la santé, dans l'intérêt de la santé publique et aux seules fins de prévenir ou de lutter contre une résurgence de l'épidémie, imposer aux personnes âgées d'au moins douze ans souhaitant se déplacer à destination ou en provenance du territoire hexagonal, de la Corse ou de l'une des collectivités mentionnées à l'article 72-3 de la Constitution, ainsi qu'aux personnels intervenant dans les services de transport concernés, de présenter le résultat d'un examen de dépistage biologique ne concluant pas à une contamination par la covid-19, un justificatif de statut vaccinal concernant la covid-19 ou un certificat de rétablissement à la suite d'une contamination par la covid-19. Les dispositions régissant les mesures mentionnées au 1^o du A du II de l'article 1^{er} de la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire sont applicables aux mesures prises en application du présent article.~~

Jules Ferry nous a raconté la belle journée d'hier où **la convergence des oppositions** (ne pas confondre avec l'union des oppositions, disparates et prêtes d'ailleurs à s'entre-tuer) **a permis ce que nous espérions en votant pour le candidat opposé à celui de en Marche aux législatives. Empêcher le vote de l'infâme.**

<https://resistancerepublicaine.com/2022/07/14/le-pass-de-la-ho>

[nte-rejete-enorme-victoire-mais-attention-a-la-suite/](#)

C'est donc le pass exigé aux enfants de 12 à 18 ans qui saute et Dieu sait à quel point c'est important au moment où les Diaboliques mondialistes font feu de tout bois pour imposer la vaccination des 5 ans (et même dès 6 mois si on en croit Pfizer).

Et c'est aussi l'abolition du pass exigé aux frontières, exigé entre métropole et territoires ultramarins. Ce qui était, entre autres, le retour aux contrôles moyenâgeux entre provinces de notre royaume à l'heure où le moindre Afghan entre chez nous comme dans un moulin, sans avoir, lui, à justifier de quelque vaccin (même pas celui de la tuberculose qui revient en force avec l'immigration) ou de quelque test que ce soit.

Mais c'est aussi et les commentateurs l'oublie tout souvent, c'est, jeté à la poubelle, le pouvoir pour Macron et la Burne, de faire ratifier par simple décret toutes leurs puantes et criminelles décisions sanitaires.

<https://resistancerepublicaine.com/2022/07/06/les-deputes-vont-ils-donner-au-tare-braun-le-droit-dimposer-pass-et-vaccination-par-simple-decret/>

Et la Burne toute retournée – elle a dû se faire siffler dans les bronches par le Ceausescu de l'Elysée- de jurer de lutter jusqu'à ce que mort s'ensuive contre les salopards qui l'empêchent de faire son sale boulot de Mengele. Mengele, vous savez, l'ange de la mort ? On a beaucoup de chance, au XXIème siècle, de pouvoir voir à nouveau aux manettes les Véran, les Salomon, les Borne, les Braun... chapeautés par le nouveau Ceausescu installé à l'Elysée par des veaux tout aussi stupides et méchants que ceux qui ont mis Hitler au pouvoir.

L'heure est grave. En s'alliant pour voter contre les mesures de protection des Français face au Covid LFI, les LR et le RN empêchent tout contrôle aux frontières face au virus. Passée

l'incrédulité sur ce vote, je me battraï pour que l'esprit de responsabilité l'emporte au Sénat.

– *Élisabeth BORNE (@Elisabeth_Borne) [July 12, 2022](#)*

Hou-hou ! Méfions-nous, méfions-nous...

comme le chantait Jean Ferrat !

C'est qu'un Macron, expert es complots et manipulations a plus d'un tour dans son sac. On sait qu'il conchie copieusement la démocratie et nos lois, et c'est pour cela qu'il fait tout ce qu'il faut pour donner à UE, OMS et ONU en passant par les USA de Biden tous nos pouvoirs. Qu'il nous arrache, peu à peu.

Alors il va faire feu des 4 fers pour manipuler, acheter, promettre ou faire chanter des députés de l'opposition pour le second passage, final, de la loi, à l'Assemblée, au retour du Sénat. Mission sans doute impossible avec ceux du RN et de la Nupes, mais peut-être pas avec certains LR. Et puis ils vont aussi battre le rappel. Sur 577 députés il n'y en avait que 382 à voter hier la loi sanitaire !

LCP
ASSEMBLÉE NATIONALE

POUR 196

Regarder sur Twitter

CONTRE 183

NOMBRE DE VOTANTS 382

SUFFRAGES EXPRIMÉS 379

MAJORITÉ ABSOLUE 190

Depuis le temps qu'on vous dit qu'il est temps de supprimer moult députés...

Alors il va contourner en essayant de faire croire que Bruxelles ne nous donnerait pas le choix et que la prolongation du pass ayant été votée par les députés européens, la France devrait obligatoirement le voter aussi... Il oublie que, pour l'heure, et à son grand dam,

Alors il va essayer de parler de l'OMS (mais ils n'ont pas encore réussi à donner tous les pouvoirs sanitaires à l'OMS, plusieurs pays ayant refusé le principe) de ses demandes, de ses préconisations, de ses... ordres ?

Avec Macron tout est possible... ne crions pas victoire tout de suite !

Quoi qu'il en soit, ce qui vient de se passer à l'Assemblée est une sacrée épine dans la chaussure et de Macron et de Der Leyen et de Gates et consorts.